



ABROGATION DE LA LOI ASILE IMMIGRATION !!

Ce jeudi 25 janvier, au moment où se tenait un rassemblement à proximité, a eu lieu le rendu du Conseil constitutionnel sur la loi Darmanin. Même s'il a retiré un certain nombre de dispositions, ce qui en reste demeure l'une des pires lois de la Ve République, une loi anti-immigré et anti-ouvrière qui facilitera grandement les conditions d'expulsions, qui ne respecte pas les droits fondamentaux, qui rendra plus précaire l'accueil des réfugiés et plus difficiles les

conditions de vie, pas seulement des Sans-papiers, mais de l'ensemble des personnes d'origine étrangère. Pour cela, nous appelons à une nouvelle journée nationale de manifestations le samedi 3 février 2024 prochain.

MOBILISATION NATIONALE SAMEDI 3 FÉVRIER 2024 CONTRE LA LOI DARMANIN

Macron a promulgué la loi asile et immigration, Darmanin a déjà convoqué les préfets pour appliquer la loi. Le conseil constitutionnel a retoqué un certain nombre de dispositions sur la forme et pas sur le fond. Nous pouvons nous attendre à une offensive de la droite et de l'extrême droite pour que les articles retirés reviennent dans un prochain projet de loi. De plus, Borne s'était engagée à réformer l'Aide Médicale d'Etat. Attal pourrait le faire !

Plus que jamais, nous devons poursuivre la mobilisation contre cette loi raciste et xénophobe, loi la plus répressive depuis 40 ans et exprimer ensemble notre rejet de la xénophobie, du racisme et de l'extrême droite. Cette loi va précariser encore davantage les immigré-e-s avec ou sans-papiers et renforcer les pouvoirs des préfets. L'arbitraire préfectoral est encore renforcé, refoulement aux frontières, délivrance systématique des OQTF et IRTF et allongement de leur durée, notamment pour les travailleuses et les travailleurs. Cette loi s'attaque aux libertés publiques, bafoue les droits fondamentaux tels que le droit d'asile, réinstaura la double peine et œuvre très largement la voie aux idées les plus racistes et réactionnaires, alors que le gouvernement prétend défendre des valeurs d'égalité entre toutes et tous. Nous exigeons donc l'abrogation de cette loi.

Nous appelons :

- À soutenir toutes les luttes pour la régularisation des sans-papiers, notamment les grèves
- À empêcher l'application de cette loi en multipliant les actions de solidarité, de grèves, de refus.

À manifester massivement sur tout le territoire le samedi 3 février, pour que cette loi soit abrogée, combattre le racisme, la xénophobie et défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité.

POURSUIVONS LA MOBILISATION CONTRE LA LOI DARMANIN SAMEDI 3 FÉVRIER 2024 RDV 15H PLACE SAINT SEVER A ROUEN

Premiers signataires : Collectif des Sans-Papier 76, ASTI Petit-Quevilly, AMIES, Collectif antiraciste-ASTI Elbeuf, Association des parents sénégalais de Petit-Quevilly, ATTAC, Réseau rouennais de Solidarité avec les Migrants, Noustoutes Rouen, Solidaires 76, UNEF Rouen, La France Insoumise, Les Jeunes Insoumis, La Gauche Révolutionnaire, NPA Rouen Agglo, NPA Jeunes Rouen, Parti Ouvrier Indépendant, Parti Communiste Français, NPA76